

**DEMANDE D'INSCRIPTION sur la LISTE D'APTITUDE à L'EMPLOI de DIRECTEUR d'ECOLE
de 2 classes et plus au titre de la rentrée scolaire 2024.**

**Fiche devant parvenir le vendredi 13 octobre 2023 au plus tard par courrier ou par mail, à l'attention de l'IEN
sur la boîte mail de votre circonscription.**

NOM d'USAGE

NOM patronymique :

Prénoms :

Adresse personnelle :

N° de téléphone (fixe et/ou portable) : Mél :

AFFECTATION ACTUELLE :

Ecole (nom et adresse) :

Circonscription de rattachement : Fonction :

ANCIENNETE DE SERVICE EN QUALITE D'ENSEIGNANT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023 :

FONCTIONS DE DIRECTION

Avez-vous déjà exercé les fonctions de direction d'école de 2 classes ou plus à titre provisoire ou à titre définitif ?

- Dans le département de l'Aude : OUI NON

Si oui, préciser les dates : de à

- Dans un autre département : OUI NON

Si oui, préciser les dates : de à

Et le lieu :

Avez-vous déjà été inscrit sur une liste d'aptitude départementale ?

OUI NON Si oui, préciser l'année :

Avez-vous déjà suivi un stage de formation de directeurs ?

OUI NON Si oui, en quelle année ?

Assurez-vous actuellement un intérim de direction ?

OUI NON Si oui, préciser les dates : de à

Etes-vous affecté(e) à titre provisoire ?

OUI NON Si oui, préciser les dates : de à

DATE :

SIGNATURE DU CANDIDAT :

ANNEXE 2

A compléter et à retourner par l'IEN à la division des personnels (DIPER : diper11@ac-montpellier.fr), avec la demande du candidat, **pour le mercredi 8 novembre 2023**

AVIS SUR L'APTITUDE DU CANDIDAT A EXERCER LES FONCTIONS DE DIRECTEUR/TRICE D'ECOLE DE DEUX CLASSES OU PLUS

NOM d'usage Prénom :

Ecole : Circonscription :

Inscription de droit (sans entretien):

- Enseignant inscrit sur la liste d'aptitude d'un département et affecté dans le département de l'Aude au 1er septembre 2023
- Enseignant nommé dans un emploi de directeur d'école dans un autre département et affecté dans le département de l'Aude au 1er septembre 2023
- Enseignant, nommé dans le département de l'Aude ou dans un autre département dans un emploi de directeur d'école, qui a occupé ces fonctions durant trois années scolaires au moins
- Enseignant faisant fonction, à titre provisoire ou par intérim, de directeur d'école de 2 classes et plus pour la totalité de la présente année scolaire. (Inscription sur la liste d'aptitude sur leur demande et sans condition d'ancienneté, si et seulement si l'inspecteur de l'éducation nationale de leur circonscription émet un avis favorable).

Cocher selon la situation du candidat

Inscription après entretien obligatoire :

- Enseignants inscrits sur les listes d'aptitude 2021-2022 ou antérieures et qui n'ont pas été nommés directeurs depuis.
- Enseignants ayant au minimum 3 ans d'ancienneté au 1er septembre 2024 et n'ayant jamais été inscrits sur la liste d'aptitude.

PARTIE RESERVEE à la circonscription

AVIS MOTIVE de l'inspecteur/trice de l'éducation nationale sur la capacité du candidat à se projeter dans la fonction de directeur d'école.

<i>Avis motivé</i>	
AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/>	AVIS DEFAVORABLE <input type="checkbox"/>
<p>Motivation :</p>	

Date, cachet et signature de l'IEN :

PARTIE RESERVEE à l'administration

Passage devant la commission départementale : OUI NON

Motif :